

CR REUNION BUREAU

du vend 26 Mars 2010, chez Aurore Moutier

Etaient présents :

Marie Flo Roncayolo, Karen Waks, Bénédicte Kermadec, Charles Jodoin Keaton, Julie Perriollat, Maggie Perlado, Karinne Lecoq, Joëlle Hersant, Mitsuko Jurgenson, Julie Vasconi, Aurore Moutier, Estelle Bault, Sylvie Koechlin, Laurence Couturier, Annick Reipert

Nous avons commencé en évoquant **des petits points techniques** :

- Catherine Bijon avait plusieurs fois émis l'idée d'intégrer, pour ceux qui le souhaitent, une « **signature + photo** » automatique en bas de nos mails lors des échanges sur Cris, afin de tous faire mieux connaissance. Selon les spécialistes, il suffirait d'un simple clic sur « signature », puis d'un banal « copier/coller » pour insérer la photo, mais.... Il semble que ce soit un peu plus compliqué selon l'adresse mail d'où on envoie.... Catherine, recolles y toi pour fournir à tous un mode d'emploi personnalisé ! Mais, signature ou pas, n'oublions pas de signer de notre prénom + nom de famille lors des échanges sur cris, pour que chacun nous remette.
- **Le fonctionnement de la liste Bureau.** Que celui qui lance un dossier pense à fixer une deadline pour qu'on lui réponde, sinon ça s'étire, ça s'étire...
- **Discussion sur Cris.** Penser à conserver le même intitulé de mail pour suivre le fil des débats sur Cris.

.... Et nous avons poursuivi avec **les choses sérieuses...**

- **Election du deuxième co-président** : à l'unanimité, Betty Greffet a été élue pour 2 ans (renouvelables). Elle accompagnera donc Marie Flo pour l'année 2010.

- **Attribution des fonctions au sein du Bureau** :

Nathalie Alquier reste trésorière

Karen Waks et Charles Jodoin Keaton restent « relais web », rejoints par Aurore Moutier.

Mitsuko Jurgenson et Annick Reipert sont les nouvelles secrétaires.

Laurence Couturier, Sylvie Koechlin, Joëlle Hersant et Bénédicte Kermadec s'occuperont des « relations extérieures » (lien avec l'interasso, les syndicats, etc)

Francine Cathelain, Valérie Chorenslop et Olivia Bruynoghe se chargent du « dynamisme interne » à LSA.

Autour de cette répartition, nous discutons de la question des éventuels nouveaux sponsors à rechercher (ou pas) : Agnès B, marques d'appareils photos ou d'imprimantes... ?

Bien penser, pour ceux chargés d'un dossier, à refiler le bébé à quelqu'un d'autre si l'on devient indisponible le temps d'un tournage.

- **Idée de table ronde.** On évoque également la possibilité d'organiser à la Cinémathèque une réunion/table ronde sur « l'évolution du métier de scripte ». Il s'agirait de confronter les pratiques d'hier et d'aujourd'hui avec les membres d'honneur, pour réfléchir à la façon dont les tournages ont évolué, et le rôle de la scripte précisément au milieu de l'équipe. Il serait intéressant aussi d'interroger les anciennes scriptes passées réalisatrices, sur les relations qu'elles entretiennent aujourd'hui avec leur scripte. Maggie commence à plancher sur l'idée.

- **Charte** : Des petites modifications et précisions ont été apportées, la Charte sera donc bientôt sur le site.

- **Lettre SRF/assos** concernant le soutien aux réalisateurs demandant un salaire de technicien (et pas seulement une rémunération en Droits d'Auteur) : LSA soutient !

- LSA a également soutenu **la journée d'action du 29 mars**, autour de la préservation de la culture. On s'interroge d'ailleurs, vu le peu de personnes au courant (ou se sentant concerné) par le mouvement de grève, sur la façon dont les autres associations de techniciens relayent (ou pas) les informations sur les actions en cours. Poser la question à l'interasso pour savoir comment ils s'y prennent concrètement ?

- **ABUS** : Joëlle nous fait un topo détaillé de la situation sur deux dossiers lancés sur Cris dernièrement (s'y reporter pour plus de détails), et sur lesquels elle s'active énergiquement :

✧ d'une part, le cas du long métrage où il n'y aurait qu'une assistante scripte, mais pas de scripte. Le conditionnel est de rigueur, car les infos reçues sont assez contradictoires. Le dir prod affirme qu'il n'y a pas de scripte, tel autre que c'est l'assistant réa qui fait office de, et d'autres sources soutiennent que si, y'en a bien une, « mais » très jeune. La seule chose intéressante, c'est : quel statut a cette personne, et comment est-elle payée ? Joëlle a contacté les syndicats, qui ne se sentent pas vraiment concernés. Laurence évoque le cas d'un autre film avec une assistante scripte payée comme scripte « au rabais ».

✧ Les syndicats ont été aussi informés de la situation d'un téléfilm dont les techniciens n'ont pu qu'accepter la mensualisation (légale car tournage de plus de trois mois), mais aussi le non paiement d'une semaine d'interruption au milieu de leur contrat, ce qui par contre n'est pas légal, s'ils sont mensualisés. Joëlle a ainsi de nouveau tiré la sonnette d'alarme auprès des syndicats, puis auprès de l'Inspection du Travail. Qui, elle, s'est intéressée à la situation et a pris le dossier en main. On se demande suite à ça s'il ne serait pas utile de faire un listing détaillé des coordonnées des bonnes personnes à contacter à l'Inspection du Travail dans chaque région, en cas de conflit. Et à le diffuser sur le site, et à l'interasso.

✧ Marie Flo évoque aussi le cas d'un téléfilm dont l'équipe a du accepter un compromis : salaire minimum + 10% MAIS pas d'heure de prépa, pas d'heure de nuit, pas de jour férié, 5 heures supp offertes. Evidemment, l'équipe a fait beaucoup d'heures supp, beaucoup d'heures de nuit, et a trouvé qu'elle y perdait vraiment. Quelqu'un a contacté l'Inspection du Travail, mais celle-ci ne peut intervenir que si elle a un document. Document bien souvent difficile à obtenir, car les techniciens ont souvent peur de se faire « démasquer ». Dernières nouvelles depuis la présente réunion : feuilles de service et feuilles de salaire « anonymes » sont arrivées au syndicat prouvant le non paiement de toutes les heures. Le syndicat prendra en charge les services d'un avocat pour plaider le non-respect

de la CCAV. Mais si l'équipe veut, dans un second temps, être rémunérée des sommes non versées, elle devra alors faire appel aux prud'hommes.

Le problème, soulevé par Joëlle sur tous ces cas, c'est que ce n'est jamais évident pour les techniciens en poste de vraiment lancer des revendications. D'où son idée à elle d'intervenir, car elle est extérieure à tout ça, et que lorsqu'on est en tournage, il est toujours compliqué de trouver du temps pour aller voir les syndicats et l'Inspection du Travail. En parler à l'interasso ?

- Marie Flo évoque également que le SNTR laisse supposer des discussions en cours avec l'USPA pour la réintégration de l'heure de prépa des scriptes (scepticisme général...)

- Charles évoque la **future refonte du site**, refonte de l'intérieur, donc pas visible, afin de rendre le fonctionnement plus efficace. Bientôt en application.

- **Commission mixte paritaire du 1^{er} avril**, sur les salaires. Ce sont les syndicats qui siègent, et non les associations, mais en tant que techniciens nous pouvons y être invités. Marie Flo compte y aller, avec qui ? On rectifie ensemble un communiqué LSA à envoyer aux syndicats, refusant la double grille « films riches/films pauvres », dénonçant les forfaits, les mensualisations, et exigeant le paiement de toutes les heures travaillées. Discussion autour de l'expression « Remonter le salaire de la scripte dans la grille au niveau de celui de l'assistant réalisateur », mais on se dirige vers ça.

- Betty nous fait savoir que la **lettre à la Femis** est en cours.

- **Deux ateliers** sont organisés pour ce début de printemps : « Remplacement de la carte professionnelle », et « Comment négocier ». Les dates et les lieux ont été transmis sur Cris dernièrement.

- **Rencontre avec l'équipe de la SNCF**, entrevue où se sont rendues Aurore et Joëlle. Elles ont parlé de notre métier car ils cherchaient des idées pour optimiser la formation des gens de la sncf, via l'exemple d'un plateau de tournage. 4 heures

d'entrevue non rémunérées, on attend donc la suite et on compte bien se faire payer si ça va plus loin.